CAHIER 08 / UNE FAMILLE QU'IL FAUT SOUTENIR

Les professionnels sont indispensables, les proches aussi

Faire se rencontrer les compétences et les liens durables.

Deux apports différents et nécessaires

Les professionnels apportent des compétences, une expérience, des interventions, des évaluations et des responsabilités définies. Ils peuvent sécuriser le quotidien, faciliter la communication, proposer des compensations et rendre accessibles des activités que la personne ne pourrait pas mener seule. Leur contribution peut changer profondément la qualité de vie.

Les proches apportent quelque chose d'une autre nature : la connaissance patiente d'une histoire, l'attention personnelle, la mémoire des goûts et des habitudes, une fidélité qui ne se limite pas à une fiche de poste. Cette distinction n'est pas un classement. Les deux formes de présence ont leur valeur et gagnent à coopérer.

La personne ne doit pas disparaître entre les intervenants

Lorsque de nombreuses personnes se succèdent, chacune peut accomplir sérieusement sa mission sans que quelqu'un conserve une vue d'ensemble de la vie de l'intéressé. Des informations se perdent, des détails essentiels ne se transmettent pas, des décisions se prennent loin de ceux qui connaissent le mieux la personne.

Le cercle de confiance peut contribuer à cette continuité, à condition d'être réellement reconnu et écouté. Il ne remplace pas les professionnels ; il aide à poser les bonnes questions, à entendre ce que la personne exprime et à relier les étapes de sa vie. Il peut aussi signaler qu'une intervention, pourtant correcte en apparence, ne lui convient pas.

Coopérer sans confondre les places

Une relation de confiance n'autorise pas un proche à tout décider. Une compétence professionnelle ne donne pas non plus le pouvoir de définir à elle seule les relations importantes dans la vie d'une personne. Les limites, les droits, la confidentialité et les responsabilités de chacun doivent être respectés.

Une coopération digne commence par le dialogue : qui connaît quoi ? Que dit la personne ? Quelles informations peuvent être partagées avec son accord ou dans le cadre applicable ? Que faut-il réexaminer ? Cette méthode favorise des décisions mieux comprises et évite la concurrence inutile entre les personnes.

Une alliance, pas un transfert de charge

Demander aux proches de tout faire n'est pas une alliance. Attendre des professionnels qu'ils deviennent toute la famille n'en est pas une non plus. Une alliance consiste à réunir les présences et les moyens, avec la personne au centre, pour que chacun puisse tenir une place juste et durable.

La relation avant les solutions ne signifie pas la relation sans solutions. Elle rappelle simplement que les solutions doivent servir une vie humaine réelle, avec ses attachements, plutôt que demander à cette vie de s'adapter à leurs seules frontières.

Une famille autour de la personne. La personne au centre de cette famille. Et des soutiens pour qu'elle tienne dans le temps — sans la tenir à sa place.

À poursuivre : cahier 09, « Soutenir une famille, ce n'est pas la diriger ».